

Image not found or type unknown



Responsabilité decaissement

Par **Nini777**, le **20/09/2022** à **13:35**

Bonjour, rnrnJ ai acheté une maison il y 14 ans sur un terrain décaissé il y a plus de 20ans.rnrnMon voisin a acheté au dessus il y a une 10aine d années. rnrnCe decaissement est chez mon voisin. Ma maison est au pied du decaissement en contrebas. Il y a donc une paroi de terre à côté de chez moi. rnrnSuite à des fortes pluies, une partie de terre s est eboulee. rnrnMon voisin dit que c est à moi d entreprendre des travaux pour stabiliser la aroi qui se trouve chez lui car ça a été décaissé par l ancien propriétaire pour construire.rnrnQui doit faire les travaux ? Y a t il prescription ?